

Anticiper les pics temporaires de fréquentation en Ardèche : pédagogie, innovation et diversification au service des visiteurs et des territoires

Privas, le 7 mai 2026 - À l'approche des beaux jours, l'Ardèche met en place plusieurs dispositifs afin de mieux accueillir ses visiteurs, préserver la richesse de ses paysages et faire de chaque séjour une expérience à la fois inspirante et respectueuse du territoire. La destination n'est pas confrontée à un phénomène systémique de surfréquentation. Quelques sites exceptionnels connaissent toutefois, sur quelques jours au cœur de l'été et à des heures bien précises, des pics de fréquentation temporaires. La responsabilité d'Ardèche Tourisme et de ses partenaires est d'anticiper, de mesurer et d'accompagner ces pics afin de protéger les sites concernés, de garantir une expérience de qualité aux visiteurs et de préserver le quotidien des habitants.



Crédit photo : ©M.Dupont

Un constat partagé : des pics ponctuels, pas un phénomène généralisé

Avec **30 %** de son territoire couvert de forêts, **1 200 km** de rivières, plus de **400 km** de voies douces, **21 villages** de caractère et **plusieurs grands sites mondialement reconnus**, l'Ardèche offre une grande diversité d'expériences, réparties sur l'ensemble de la destination. Cette richesse est précisément le meilleur antidote aux concentrations ponctuelles de visiteurs.

Quelques sites emblématiques connaissent cependant, au cœur du mois d'août et durant des créneaux horaires bien identifiés, des pointes de fréquentation. Plutôt que d'opposer restrictions et fréquentation, Ardèche Tourisme et ses partenaires (offices de tourisme, intercommunalités, gestionnaires de sites, professionnels) **privilégient une stratégie globale d'écoresponsabilisation, fondée sur la pédagogie, l'information en temps réel et la diversification des propositions.**

Des visiteurs prêts à changer leurs pratiques

Les enquêtes le confirment : les visiteurs attendent une destination engagée et sont disposés à adapter leurs habitudes.

- **88 %** des touristes ardéchois se déclarent très sensibles aux efforts de la destination en matière de préservation de l'environnement ; pour **37 %** d'entre eux, c'est même un critère fort de choix de leur venue en Ardèche (Enquête Ardèche Tourisme 2023).
- **71 %** des Français déclaraient en 2023 vouloir voyager de manière plus responsable (étude ADN Tourisme).
- **Plus de 60 %** des professionnels du tourisme ardéchois constatent une demande croissante de leurs clients pour des déplacements alternatifs à la voiture (enquête Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, 2025).

Ces signaux confortent la stratégie engagée par Ardèche Tourisme : **informer, donner des clés concrètes et ouvrir le champ des possibles, plutôt que d'interdire.**

Une boîte à outils concrète pour mieux répartir les flux

1. Comptage intelligent : l'expérimentation HUPI

Mieux gérer, c'est d'abord mieux mesurer. En 2025, Ardèche Tourisme a conduit une **expérimentation inédite en France avec la société HUPI, pour observer les flux vélo grâce à un dispositif innovant utilisant l'Intelligence Artificielle**. Quatre intercommunalités ardéchoises et six zones d'observation (la Dolce Via, la Via Ardèche, la voie douce de la Payre et la ViaRhôna) ont participé à six mois de tests.

Le dispositif **fournit désormais, en continu et en temps réel, des données fiabilisées de comptage enrichies d'un profilage qualitatif des pratiquants** (sportif, itinérant, loisir, utilitaire). Il s'agit, à ce jour, du **seul service de ce type opérationnel en France**. Ces données fines permettront d'ajuster finement les actions d'information, d'aménagement et d'accompagnement, et pourraient progressivement être déployées sur l'ensemble des itinéraires ardéchois.

2. Préparer son séjour autrement : Ardèche Trip Planner

Nouveauté 2026 : le service web **Ardèche Trip Planner** accompagne désormais les visiteurs dans la préparation de tous leurs déplacements en Ardèche, en **intégrant transports publics, transports urbains, navettes estivales et pratique du vélo**. Une réponse directe à la demande d'alternatives à la voiture individuelle, sachant qu'un seul aller-retour Paris – Ardèche en voiture représente environ 180 kg de CO₂e.

3. Pédagogie et engagement : « Mon anti-sèche pour préserver l'Ardèche »

Ce livret pratique, **diffusé largement auprès des visiteurs et relayé par les professionnels**, donne les bons réflexes pour profiter de l'Ardèche tout en la préservant : **économies d'eau et d'énergie, , manger local, respect des milieux naturels, gestion des déchets**. Une approche concrète, positive et accessible, qui place le visiteur en acteur de la destination.

4. Information en temps réel : Canoë Malin et webcams

Initiative de l'Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche – Pont d'Arc, le service en ligne **Canoë Malin** informe les pratiquants **en temps réel** sur la fréquentation de la rivière Ardèche, leur permettant de **mieux planifier leur sortie en évitant les heures de plus forte affluence**. Couplé aux webcams installées sur les principaux points d'accès, il **offre aux visiteurs une vision instantanée de la situation pour choisir le bon moment**.

Diversifier pour mieux répartir : l'Ardèche, plurielle et accessible toute l'année

L'autre levier majeur consiste à élargir l'horizon des visiteurs : autres saisons, autres heures, autres sites. Les offices de tourisme **valorisent activement la richesse de l'ensemble du territoire** et proposent une multitude d'alternatives, particulièrement pertinentes lors des pics de chaleur estivaux.

De plus, **le pass Ardèche 3 ou 7 jours donne accès gratuitement à 40 sites répartis sur tout**

le territoire : châteaux de Tournon, Aubenas, Vogüé ou Labastide de Virac, abbatale romane de Cruas, musées thématiques (Canson, Castanéa, Terra Cabra, Ardelaine, Maison du Bijou), etc. Un dispositif qui **répartit naturellement les flux et constitue, dans le contexte actuel, une réponse forte aux enjeux de pouvoir d'achat des familles.**

Ajouté à cela, la mise en lumière de lieux emblématiques et plus confidentiels du territoire :

Des grottes et sites souterrains, frais en toute saison

- **Grotte Chauvet 2** – réplique de la première galerie d'art du monde, ateliers enfants, spectacle Animal en continu, galerie de l'Aurignacien.
- **Aven d'Orgnac** – salles impressionnantes, remontée en ascenseur, cité de la préhistoire, balade ombragée.
- **Grotte de la Madeleine** – panorama sur les gorges et découverte de la faune et de la flore.
- **Grotte Saint-Marcel** – 200 marches vers une magnifique salle de gours.
- **Grottes de Soyons** – grottes préhistoriques authentiques et originelles.
- **Balmes de Montbrun** – pépite confidentielle à découvrir au frais.

Des grands espaces et de la mobilité douce

- **Plus de 400 km** de voies douces aménagées, en grande partie sur d'anciennes voies de chemin de fer, pour pratiquer le vélo en sécurité.
- **Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche** et ses nombreuses balades proposées par les offices de tourisme.
- **Un portail dédié à la qualité des baignades en été** : qualite.ardeche-eau.fr.
- **21 villages de caractère**, leurs ruelles ombragées et leurs animations en soirée.
- Une riche programmation événementielle, traditionnelle, festive et musicale, parfois gratuite.

Préserver la ressource en eau : un engagement collectif

Les professionnels du tourisme ardéchois sont pleinement conscients des enjeux liés à la préservation de la ressource et se sont engagés dans des démarches d'économie d'eau et de changements de pratiques, afin de garantir le partage des différents usages sur le territoire.

Plus d'une centaine de structures ont ainsi été accompagnées dans des projets de transition écologique par Ardèche Tourisme.

Vacances sans voiture : un enjeu majeur, pris à bras-le-corps

La mobilité représente **77 %** des émissions de CO₂e du secteur du tourisme, dont **68 %** pour le seul trajet aller-retour. C'est donc un levier de premier ordre. Au-delà du Trip Planner, **Ardèche Tourisme déploie une offre éditoriale dédiée aux séjours sans voiture (rubrique « Séjours sans voiture » sur ardeche-guide.com)** et organise des temps d'échange professionnels autour des enjeux de mobilité, pour outiller l'ensemble de la filière.

“Face à des pics de fréquentation ponctuels, l'Ardèche fait le choix d'une stratégie d'écoresponsabilisation positive et structurée : observer finement avec l'aide de l'IA, informer en temps réel, accompagner les visiteurs dans la préparation de leurs déplacements, valoriser la diversité du territoire, donner les clés concrètes d'un séjour respectueux et soutenir les professionnels dans leur transition. Une approche fondée sur la confiance et la pédagogie, qui fait du visiteur un partenaire de la préservation de la destination.” **déclare Jean-Yves Meyer, Président d'Ardèche Tourisme.**

À propos d'Ardèche Tourisme :

Ardèche Tourisme est l'agence de développement touristique de l'Ardèche. Sa mission : faire rayonner le territoire et accompagner sa transformation vers un tourisme plus durable, humain et inspirant. En valorisant les acteurs locaux, les savoir-faire et les initiatives respectueuses de l'environnement, Ardèche Tourisme œuvre pour une destination responsable. Avec conviction et passion, l'agence défend une approche du voyage centrée sur l'expérience, la nature et l'art de vivre.

“Parce qu'en Ardèche, le vrai luxe, c'est le temps”.

Contacts presse :

Emmanuelle Winter – emmanuelle@travel-insight.fr – 06 72 22 26 48

Teddy Eugene – teddy@travel-insight.fr – 07 66 59 58 37